

---

**Proposition n°10 de Isabelle Gayral Boschung (PLR)**

déposée en séance du Conseil général du 2 juillet 2025

En charge du traitement: le CC

---

- n°10 de Isabelle Gayral Boschung (PLR) demandant d'étudier la modification du Règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces dans le sens de leur prolongation pour les commerces de la Gare et/ou lors d'événements ponctuels;

**Mme Isabelle Gayral Boschung, PLR.** (...) [Dans le cadre de la discussion générale sur le règlement des heures d'ouverture des commerces], nous (le Groupe PLR) souhaitons élargir la réflexion: pourquoi ne pas envisager une dynamique plus positive pour les commerçants du chef-lieu, par exemple dans le périmètre de la gare? L'objectif serait de revitaliser notre cœur de ville en favorisant une offre commerciale plus attractive en soirée et le dimanche. Ce type d'approche a déjà été mis en place à la gare de Bulle, où les commerces peuvent rester ouverts jusqu'à 21h00, tous les jours, y compris le dimanche, avec l'autorisation de la Police du commerce du canton. À Bulle également, certains commerces situés autour du marché de Noël bénéficient d'horaires prolongés lors de la tenue de ce dernier.

Il s'agirait donc, dans les limites du droit cantonal, de réfléchir à des possibilités similaires d'ouverture prolongée pour les commerces de la gare et/ou à l'occasion d'événements ponctuels.

Nous pensons qu'un tel aménagement contribuerait à dynamiser la vie locale et à éviter que Châtel-St-Denis ne devienne une ville-dortoir. Cela renforcerait également la complémentarité entre commerce, restauration, culture et mobilité douce autour de la gare.

Nous vous remercions pour votre écoute et pour l'attention que vous porterez à cette proposition, qui pourrait, à terme, faire l'objet d'une étude spécifique ou d'une phase pilote, ainsi que d'une demande de dérogation ponctuelle ou exceptionnelle.

Le CG décidera de la transmission de la Proposition n°10 de Mme Isabelle Gayral Boschung lors d'une prochaine séance.

**TRAITEMENT ADMINISTRATIF DE LA PROPOSITION – Etapes de la procédure**

1. Séance du CC du 26 août 2025: Modalités de traitement de la Proposition
2. Séance du Bureau du 8 septembre: Forme et recevabilité
3. Séance du CG du 10 décembre 2025: Discussion et vote sur la transmission de la Proposition au CC pour étude